

Sujet : [INTERNET] avis enquete publique concernant le projet d'extension de Baudalet environnement

De : Pharmacie CHATELAIN <pharmacie-chatelain@wanadoo.fr>

Date : 13/02/2020 19:44

Pour : pref-installations-classees@nord.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Concernant le projet d'extension de l'entreprise Baudalet, certains points me semblent importants à prendre en compte:

* Il est dit dans le projet qu'il y aurait un stockage "temporaire" de déchets dangereux contenant notamment des PCB/PCT. Je tiens à vous rappeler que le village de Blaringhem et les environs ont déjà été concernés par une pollution importante de PCB en 2016 avec des conséquences néfastes notamment pour un exploitant agricole du village. Qu'en est-il de la santé des villageois ? Nous n'en savons rien. Et je ne pense pas que quiconque soit en mesure d'affirmer qu'il n'y a aucun risque pour la santé des villageois.

A quoi correspond un stockage "temporaire" ? Les déchets seront bien présents sur le site et donc le risque de pollution également. Le "temporaire" ne risque t-il pas de se prolonger faute de solutions pour la suite de leur "recyclage" ?

L'entreprise Baudalet demande une autorisation pour continuer à traiter les VHU alors que c'est cette même activité qui a entraîné la pollution de 2016. De plus le déchiqueteur n'est pas confiné dans un bâtiment ce qui n'est pas pour nous rassurer quant à la dispersion des poussières issues du traitement des VHU. Encore une fois quel est le risque pour la santé ?

* La société Baudalet voudrait également l'agrandissement du site entre le canal et la rue de Neuffossée et se rapprocherait ainsi encore plus du village et en premier lieu de l'école (ainsi que de la maison médicale envisagée par la municipalité actuelle). Quid des nuisances sonores, olfactives et de l'éventuelle pollution ??? Il y avait également un projet de lotissement sur les terrains face à l'école qui se retrouverait ainsi quasiment en face de cette extension. Qui voudrait y construire une habitation ?

* L'aspect visuel de l'extension, même si elle devrait être "masquée" par une butte végétalisée (qui ne serait finalisée que d'ici plusieurs décennies) est également un point négatif pour le village de Blaringhem et les habitations proches.

La pollution qui découlerait d'une extension du site ainsi que le risque pour la santé ne me semblent pas des points à négliger.

Cordialement,

Audrey Chatelain

Pharmacien

59173 Blaringhem